INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE POLITIQUE: PLAN DE COURS

Cours	PHI1008 - 20	**Professeure**	Amandine Catala
Session	Hiver 2014	**Bureau**	W-5485
Horaire	Lundi 18h-21h	**Courriel**	catala.amandine@uqam.ca
Local		**Disponibilités**	Sur rendez-vous

DESCRIPTION SELON L'ANNUAIRE

Introduction aux problématiques traditionnelles et aux grands courants de la philosophie politique. On y montre à partir de quelques auteurs représentatifs (par exemple Platon, Machiavel, Bodin, Rousseau), comment diverses théories de la constitution des institutions civiles font intervenir les concepts de droit, d'égalité, de souveraineté, de liberté et de justice. Introduction de catégories d'analyse destinées à permettre d'une part la distinction des composantes anthropologiques, éthiques et politiques des modèles proposés en philosophie politique et d'autre part l'identification de leur statut explicatif, normatif ou prescriptif.

DESCRIPTION DU COURS

Pourquoi l'État? À quoi ressemblerait une société juste? L'impôt est-il du vol? La discrimination positive est-elle ultimement une forme de discrimination inversée? La liberté et l'égalité sont-elles compatibles ou fondamentalement en conflit? Articuler des réponses réfléchies à ces questions requiert d'examiner différentes théories de philosophie politique sur l'État, la société, la justice, les droits, la liberté et l'égalité. Dans le cadre de ce cours, nous examinerons ces différents concepts à travers l'étude de grands auteurs de l'histoire de la philosophie politique (Aristote, Hobbes, Locke et Rousseau) ainsi que de grands courants et de grandes questions de la philosophie politique contemporaine (théories utilitariste, libérale égalitariste, libertarienne, communautariste et féministe; oppression, redistribution-reconnaissance et capabilités). Le cours mettra aussi en lumière les relations entre ces différents concepts et théories.

OBJECTIFS DU COURS

À la fin de ce cours, vous aurez acquis une compréhension nuancée de questions centrales en philosophie politique et dans notre société. Vous aurez également amelioré vos compétences analytiques, critiques, argumentatives, et écrites.

MÉTHODOLOGIE

Le cours combinera cours magistraux et séances de révision en vue des examens. Des ressources utiles pour le cours seront également disponibles sur Moodle, notamment des plans synthétisant le contenu de chaque cours magistral (listes de points-clés).

TEXTES

Toutes les lectures requises sont rassemblées dans un recueil de textes disponible à la Coop UQAM, à l'exception des textes de Locke et de Rousseau, qui seront accessibles via Moodle.

CALENDRIER

<u>Première partie: Grands auteurs de l'histoire de la philosophie politique</u>

1) 6 janvier: Présentation du cours et introduction à Aristote

- Pas de lecture requise.

2) 13 janvier: Aristote (cité, citoyen, choix de constitution et vie heureuse)
Lecture requise: *Les politiques*
- L. I, chap. 1, 2, 12, 13; **- L. III,** chap. 1, 3, 4, 6-13; **- L. IV,** chap. 11-12, **- L.VII,** chap. 1-4.

3) 20 janvier: Hobbes (état de nature, contrat social, souveraineté absolue et liberté)
Lecture requise: *Léviathan*
- L. I, chap. XIII; XIV; XV: pp. 143-147, 156-160;
- L. II, chap. XVII: pp. 173-178; XVIII; XXI; XXIX: pp. 342-347, pp. 352, 355-356.

4) 27 janvier: Locke (état de nature, contrat social, propriété, consentement, confiance et droit de résistance)
Lecture requise: *Traité du Gouvernement Civil*
- chap. I à V; VII, par. 87-90; **- chap.** VIII, par. 95-97; par. 119-122; **- chap.** IX; XI; XIII, par. 149-150;
- chap. XVIII, par. 199, 202-204 ; **- chap.** XIX, par. 211-229; par. 240-243.

5) 3 février: Rousseau et Séance de révision en vue de l'examen de mi-sesssion
Lecture requise: *Du Contrat Social*
- L. I; - L. II, chap. I-IV; VI-VII; XI-XII; **- L. III,** chap. I, chap. XVI-XVII; **- L. IV,** chap. I.

6) 10 février: Examen de mi-session

<u>Deuxième partie: Grands courants de la philosophie politique contemporaine</u>

7) 17 février: Utilitarisme et Libéralisme Égalitariste
- Lecture requise: Rawls, *Théorie de la Justice* (extraits de la Partie I)

8) 24 février: Pas de cours – Semaine de lecture

9) 3 mars: Libertarisme
- Lecture requise: Nozick, « Justice Distributive » (Ch. 7 de *Anarchie, État, et Utopie*)

10) 10 mars: Communautarisme
- Lecture requise: Walzer, « L'Égalité Complexe » (Ch. 1 de *Sphères de Justice*)

11) 17 mars: Féminisme
- Lecture requise: Okin, « À Qui S'Adresse la Justice comme Équité? » (Ch. 5 de *Justice, Genre et Famille*)

<u>Troisième partie: Grandes questions de la philosophie politique contemporaine</u>

12) 24 mars: Oppression et Discrimination Positive
- Lecture requise: Dworkin, « La Discrimination à Rebours » (Ch. 9 de *Prendre les Droits au Sérieux*)

13) 31 mars: Redistribution et Reconnaissance
- Lecture requise: Fraser, « De la Redistribution à la Reconnaissance » (Ch. 1 de *Qu'est-ce que la Justice Sociale?*)

14) 7 avril: Capabilités et Séance de révision en vue de l'examen de fin de sesssion
- Lecture requise: Nussbaum, « Défendre les Valeurs Universelles » (Ch. 1 de *Femmes et Développement Humain*)

15) 14 avril: Examen de fin de session

PROPOSITION D'ÉVALUATION

Composantes de la note finale du cours (plus d'informations sur chaque composante sur Moodle)
- Examen de mi-session, en classe (30%): Questions à développement court portant sur les grands auteurs examinés dans la première partie du cours (Aristote, Hobbes, Locke et Rousseau).
- Analyses d'arguments, à la maison (30%): Exposition et évaluation d'un argument formulé par l'auteur de la lecture requise. 2 à 3 pages en interligne double, à remettre au début du cours portant sur le sujet choisi. Vous devez remettre 2 analyses au total au cours du trimestre (15% chacune): 1 portant sur un des grands courants (libéralisme égalitariste, libertarisme, communautarisme ou féminisme) et 1 portant sur une des grandes questions (discrimination positive, redistribution-reconnaissance ou capabilités).
- Examen de fin de session, en classe (40%): Question à développement long: analyse critique d'un cas pratique à la lumière des auteurs et théories examinés dans les deux dernières parties du cours (grands courants et grandes questions).

Critères d'évaluation
- Compréhension et utilisation des textes étudiés: exactitude et pertinence
- Qualité de l'argumentation: rigueur et profondeur
- Indépendance de raisonnement: perspicacité, apports, effort de recherche
- Expression et style: orthographe, syntaxe, clarté et précision
- Organisation: enchaînements et cohérence dans la structure

Remarque concernant la note 'incomplet'
Aucun 'incomplet' ne sera accordé sauf sur présentation d'un certificat médical le justifiant.

BIBLIOGRAPHIE

- Aristote, *Les Politiques*, trad. inédite, introduction, bibliographie, notes et index de Pierre Pellegrin, Paris: Flammarion, 2ème édition corrigée 1993

- G.A. Cohen, « Robert Nozick and Wilt Chamberlain: How Patterns Preserve Liberty », *Erkenntnis* 11:1 (1977): 5-23

- Ronald Dworkin, *Prendre les Droits au Sérieux*, Paris: PUF, 1995

- Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la Justice Sociale?*, Paris: La Découverte, 2005

- Charles Harris et Uma Narayan, « Affirmative Action as Equalizing Opportunity », *National Black Law Journal* 16:2 (1999/2000)

- Thomas Hobbes, *Léviathan*, introd., trad. et notes de François Tricaud, Paris: Sirey, 1971

- John Locke, *Traité du Gouvernement Civil*, trad. de David Mazel, Paris: Flammarion (GF), 1984

- J.S. Mill, *L'Utilitarisme*, Paris: Flammarion, 2008

- Robert Nozick, *Anarchie, État et Utopie*, Paris: PUF, 1988

- Martha Nussbaum, *Femmes et Développement Humain*, Paris: Des Femmes, 2008

- Susan Okin, *Justice, Genre et Famille*, Paris: Flammarion, 2008

- John Rawls, *Théorie de la Justice*, Paris: Seuil, 1987

- Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social*, chronologie et introd. de P. Burgelin, Paris: Garnier-Flammarion, 1966

- Michael Sandel, « La République procédurale et le moi désengagé », in A. Berten, P. Da Silveira, Pablo & H. Pourtois (eds.), *Libéraux et Communautariens*, Paris: PUF, 1997, pp.255-274.

- Amartya Sen, *Development as Freedom*, Oxford: Oxford University Press, 1999

- Henry Shue, *Basic Rights*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 1980

- Michael Walzer, *Sphères de Justice*, Paris: Seuil, 1997

- Iris Marion Young, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 1990

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :
- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca